

# Les femmes soutien de famille toujours pénalisées



Les ménages dont le soutien de famille est une femme sont particulièrement susceptibles de se retrouver en difficulté financière lors de l'arrivée d'un enfant compte tenu de la perte de leur revenu principal.



## La proportion de femmes soutien de famille augmente

De 23% en 1996, leur proportion est passée à près de 30% entre 2019 et 2021.

Proportion de femmes principal soutien de famille



**23%**



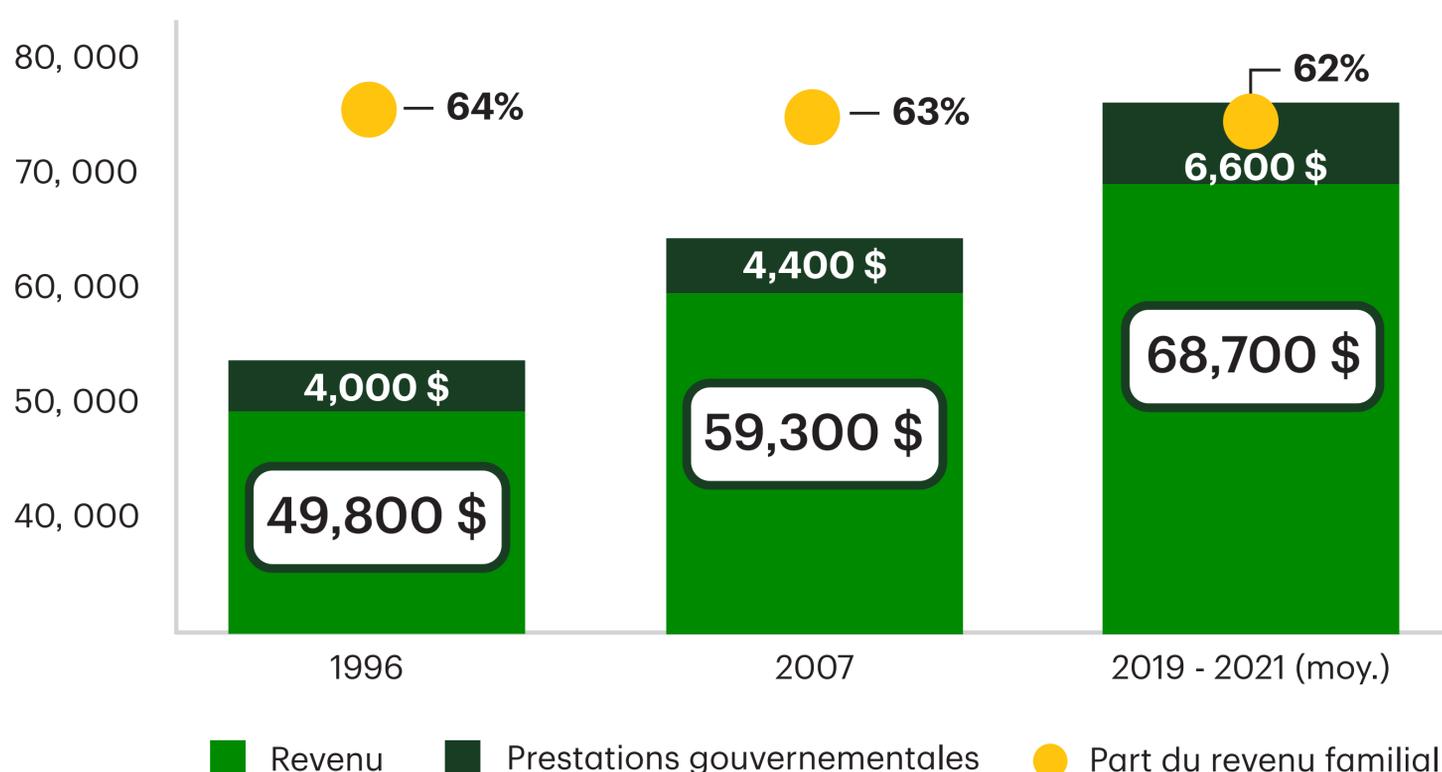
**27%**



**29%**

En moyenne, la femme soutien de famille gagne plus de 60% du revenu total du ménage, mais, dans les faits, c'est souvent plus, si bien qu'en cas de congé de maternité, le ménage peut se retrouver en situation de vulnérabilité accrue.

### Revenu et contribution des femmes soutien de famille au revenu total du ménage – revenu moyen en dollars de 2019



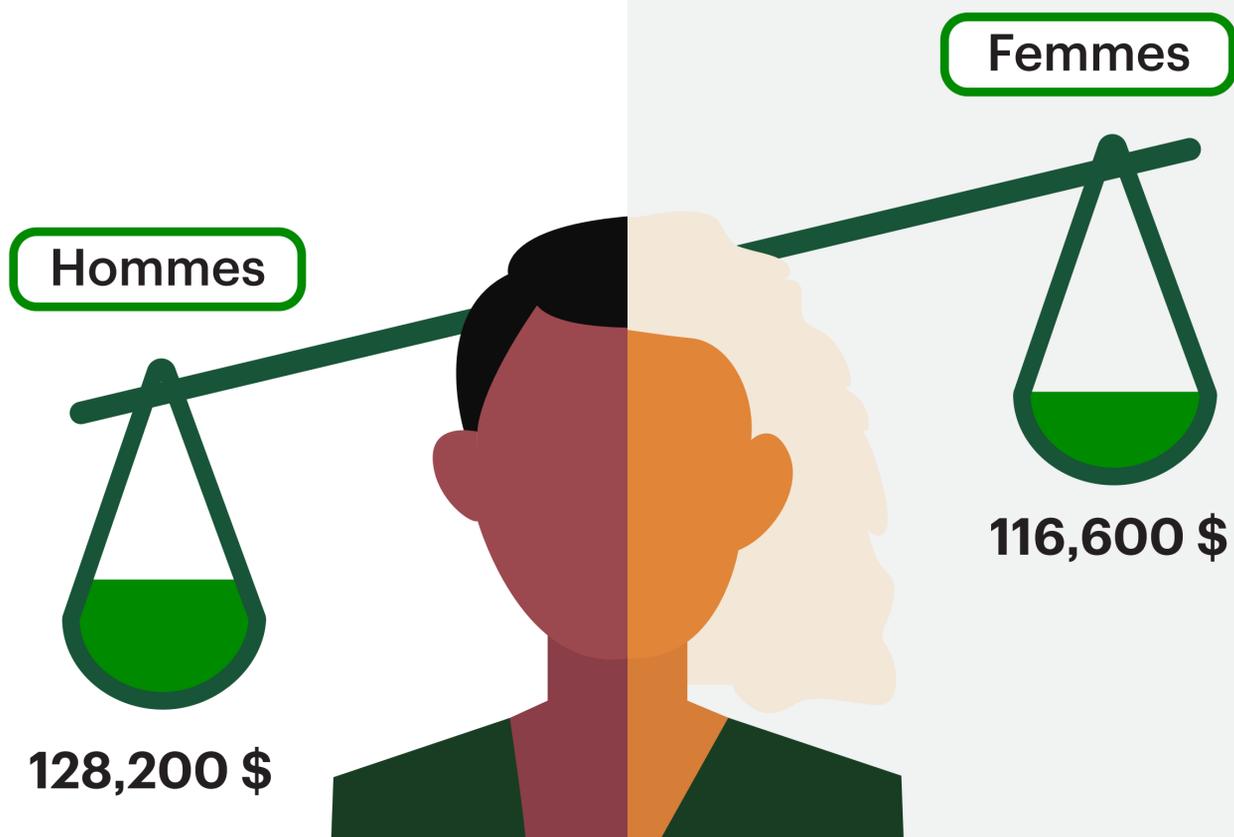
**27%**

des femmes soutien de famille contribuaient à au moins 70% au revenu du ménage en 2019.



## Écart de salaire et de richesse entre hommes et femmes

Revenu familial moyen selon le sexe du soutien de famille, 2019



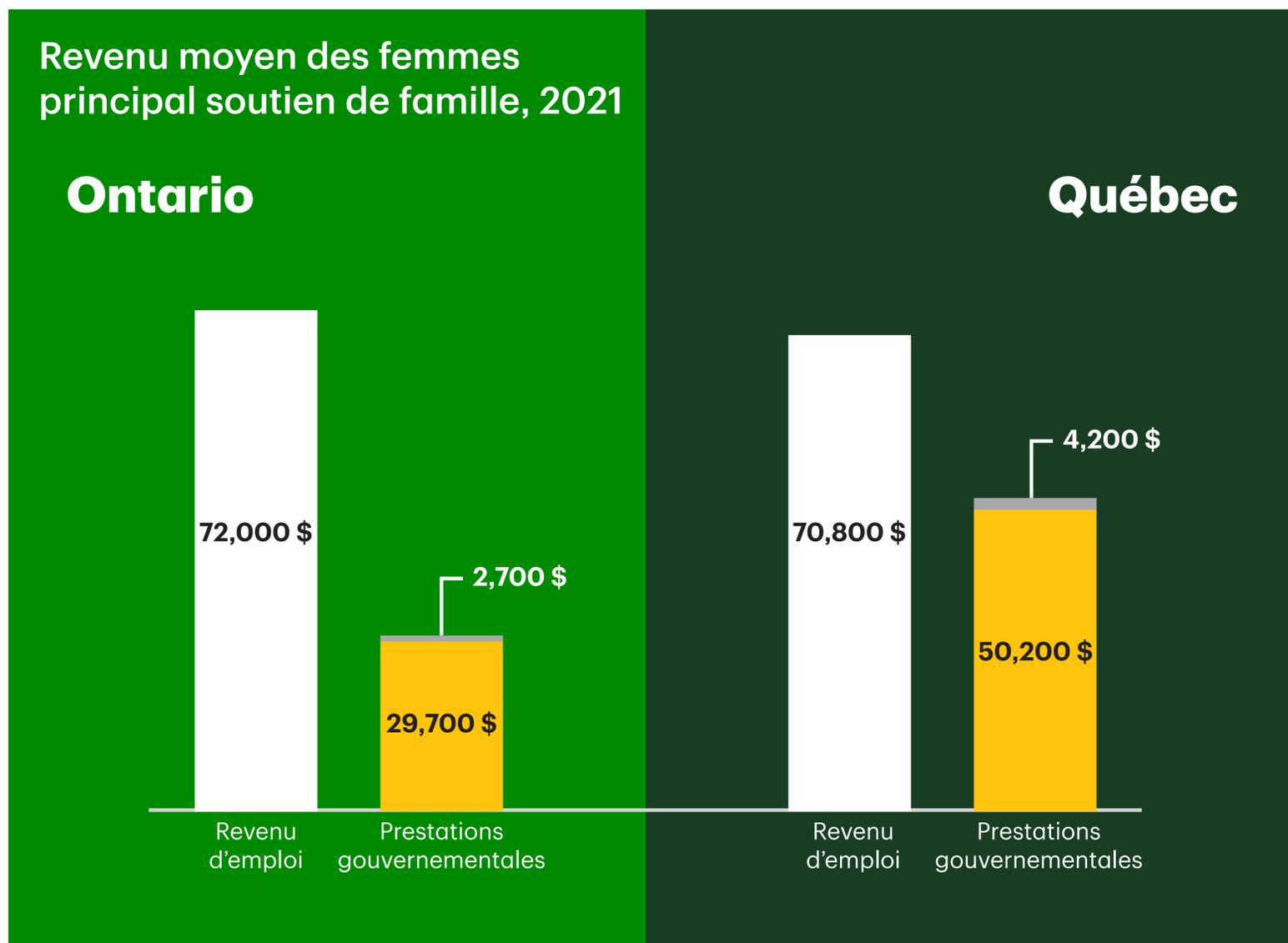
L'écart salarial entre les sexes se manifeste également parmi les soutiens de famille, ce qui met l'accent sur les difficultés financières auxquelles peuvent faire face les ménages dont le soutien est une femme. Ces familles ont par ailleurs souvent moins d'économies.

Actifs financiers familiaux moyens selon le sexe du soutien de famille, 2019



# Les prestations gouvernementales ne compensent pas la perte de revenu familial

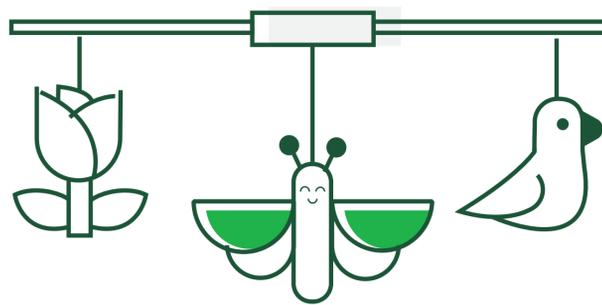
Les prestations gouvernementales, notamment d'assurance-emploi (AE) et pour enfants, permettent de combler une partie du manque à gagner, mais elles ne sont pas faites pour remplacer un revenu complet. Elles sont plus élevées au Québec, grâce au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), mais le ménage doit malgré tout composer avec une perte de revenu quand le soutien principal est une femme, ce qui complique la planification familiale.



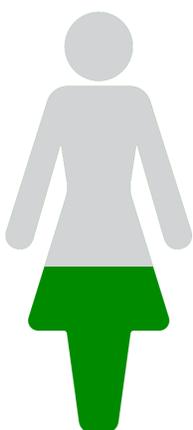
■ Prestations pour enfants : fédérales et provinciales ■ AE/RQAP : prestations de maternité et parentales

Certains employeurs comblent la différence, mais souvent pour une période limitée. Selon un sondage réalisé par Aon en 2021, seule la moitié des employeurs offrent un supplément aux prestations de maternité, pour seulement 6 à 18 semaines, et 22% offrent un supplément aux prestations parentales et d'adoption pour la même durée.

# La pénalité de maternité

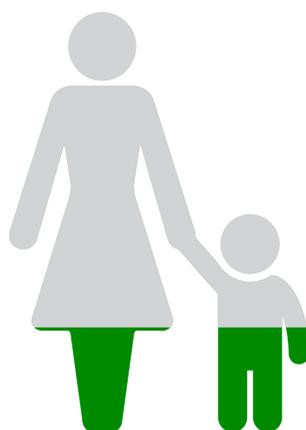


2019



36%

des familles sans enfants ont pour soutien de famille une femme



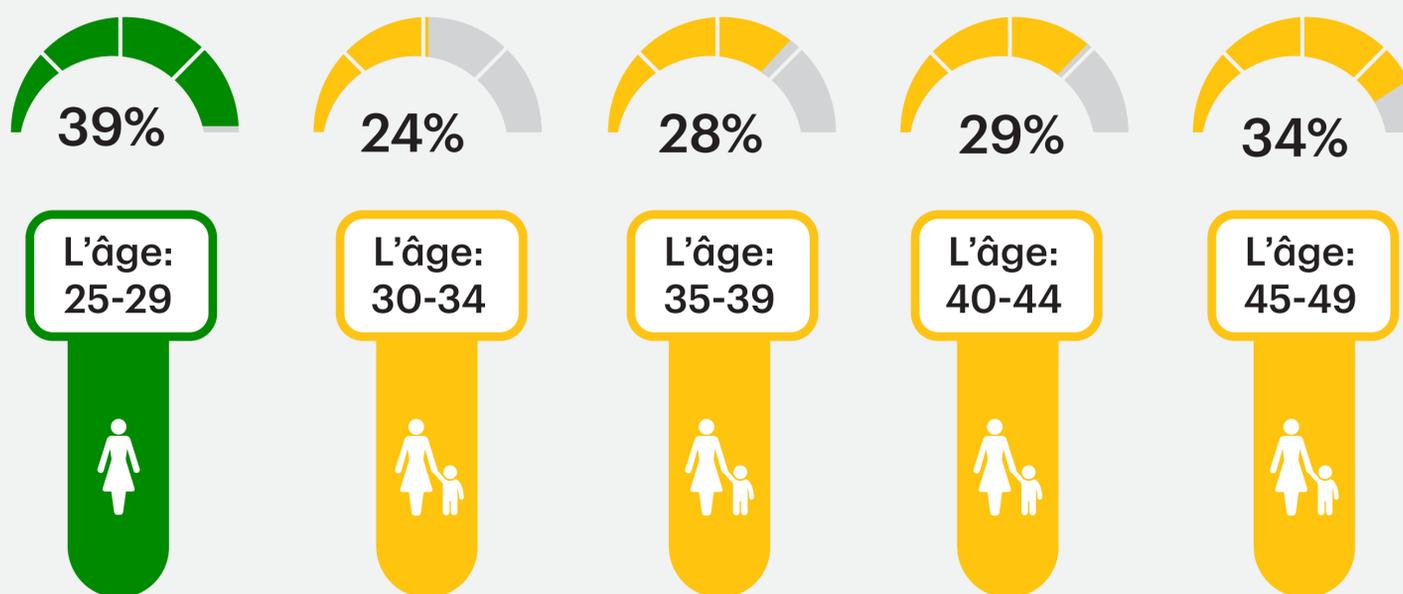
27%

des familles avec enfants ont pour soutien de famille une femme

Les attentes de la société à l'égard des mères peuvent contribuer à la perpétuation des écarts salariaux entre les sexes, en les pénalisant sur le plan de la rémunération et de l'avancement de carrière, ce qui empêche bien des femmes de tenir le rôle de soutien de famille principal.

Avec l'âge, les femmes reprennent généralement leur rôle de soutien, mais elles ne rattrapent jamais tout à fait le statut auquel elles auraient pu autrement prétendre.

Proportion de femmes principal soutien de famille par classe d'âge, 2019



■ Sans enfants

■ Avec enfants

## Remarques :

- Sauf indication contraire, les données sur le revenu correspondent aux familles économiques comptant un couple non âgé et dont la femme a entre 25 et 44 ans ou dont tous les principaux soutiens appartiennent au même groupe d'âge.
- Les prestations pour enfants par couple ont été partagées à parts égales entre les conjoints.
- Les actifs financiers incluent les fonds enregistrés de revenu de retraite, les placements dans des REER, y compris dans des REER immobilisés et les placements non enregistrés (obligations, argent à la banque, fonds communs de placement, autres placements/actifs financiers, fiducies de revenu, actions et CELI) pour les couples et familles économiques monoparentales dont le soutien principal est âgé de 25 à 44 ans.
- Pour le graphique sur les prestations de maternité/parentales/pour enfants, le revenu d'emploi est celui d'une femme soutien de famille moyenne sans enfant, et les prestations gouvernementales correspondent à ce qu'elle percevrait lors d'un congé de maternité et parental d'un an pour son premier enfant.

---

Sources: Sondage éclair d'Aon – Soutenir les familles au travail : Tendances relatives aux prestations de maternité et parentales complémentaires (2021), Agence du revenu du Canada, gouvernement du Québec, Statistique Canada - Enquête canadienne sur le revenu : fichier de microdonnées à grande diffusion (2019, 2020, 2021), Enquête sur la sécurité financière : fichier de microdonnées à grande diffusion (2019), Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (1996, 2007).

---

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à des fins informatives et éducatives seulement à la date de rédaction, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Les points de vue et les opinions qui y sont exprimés peuvent changer en tout temps selon les conditions du marché ou autres, et les prévisions peuvent ne pas se réaliser. Ce rapport ne doit pas servir de source de conseils ou de recommandations de placement, ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente de titres, et ne doit pas être considéré comme une source de conseils juridiques, fiscaux ou de placement précis. Il ne vise pas à communiquer des renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans ce rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, ce rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs, et sont sujettes à des risques et à des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et entités apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.

